DLP 20-10-78033084

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 47.22.87 47.13.82

Nouveaux numéros de téléphone : 09.06.43 et 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN n° 144 - 19 Octobre 1978

Abonnement annuel : 60 F.

## ARBRES FRUITIERS

### LE POU de SAN-JOSE (Quadraspidiotus perniciosus)

Cette cochenille parasite des arbres fruitiers a été découverte en France, il y a quelques années. Localisé jusqu'ici à des foyers bien connus, l'insecte se retrouve depuis quelques temps dans des secteurs où il n'existait pas jusqu'à présent. La propagation à grande distance s'effectue surtout par la dissémination des plantes de boutures ou de greffons contaminés.

Cette cochenille a l'aspect d'un bouclier circulaire (ou follicule) d'un gris cendré de 1 à 2 mm de diamètre. Ce bouclier est appliqué à la surface des écorces ou des fruits sur lesquels vit l'insecte fixé à son hôte par son rostre. L'accumulation de ces follicules forme des encroûtements. Le pou de S.José est un insecte suceur. Chaque bouclier recouvre l'insecte lui-même. La femelle passe l'hiver à l'état adulte et dès le printemps reprend son activité. Etant vivipare, elle donne naissance à de jeunes larves néonates qui pourvues de pattes et d'antennes se déplacent quelque temps avant de se fixer définitivement et secréter le bouclier protecteur. C'est la seule phase mobile de l'insecte. Chaque femelle peut émettre environ 400 jeunes larves durant une quarantaine de jours. Le nombre de générations annuelles est de 2 (mai-juin et juillet-août).

Les cochenilles qui se fixent sur les parties ligneuses aériennes, affaiblissent les arbres en prélevant de la sève. De plus elles injectent dans les tissus, une salive toxique; sous l'effet des piqûres, l'écorce se boursoufle, devient noueuse et rougeâtre.

Les jeunes cochenilles qui ont émigré sur le feuillage ou les fruits (pommes, poires, prunes, groseilles...) déterminent une réaction autour du point de fixation sous l'aspect caractéristique d'auréoles rouges, nettement visibles sur les fruits de couleur claire.

La mortalité des arbres attaqués est d'autant plus rapide qu'ils sont plus jeunes.

Le pou de San José est très polyphage, on compte plus de 200 espèces botaniques susceptibles de servir d'habitat à cette cochenille.

Ce sont principalement les rosacées à noyau et pépins qui sont les plus fortement attaquées : pommiers, poiriers, pêchers, amandiers, pruniers, cotoneaster, sorbier, cassissier, groseillier ....

Toutes personnes qui constateraient des encroûtements de cochenilles sur rameaux, des attaques sur fruits telles que nous les avons décrites sont priées de se mettre en rapport avec notre Service.

Un tract sur le pou de San José est à la disposition de ceux qui en feront la demande.

------

P 1245

Traitements d'automne, Tavelures du pommier et du poirier

a) Sur les plantations atteintes, on peut intervenir sur le feuillage après récolte, avant la chute des feuilles.

- effectuer une pulvérisation à base de Bénomyl (Benlate) ou Carbendazime (Bavistine) ou Methylthiophanate (Pelt) à raison de 50 g. de M.A. par hl.

b) sur le feuillage au sol

- soit une solution d'urée (Perlurée), 120 kg dans un minimum de 1.000 l.eau/Ha ou 260 kg de sulfate d'ammoniaque dans au moins 1.200 l. d'eau
- soit une solution contenant 600 g./hl de colorant nitré.

- Nettoyer soigneusement le pulvérisateur afin d'éviter les effets de corrosion de ces produits.

## GRANDE CULTURE

Altise à tête dorée ou grosse altise du colza d'hiver

Les colzas levés normalement et envahis au cours de la première décade d'octobre ont dû recevoir un traitement qui devrait assurer une protection suffisante. Toutefois il importe de maintenir une observation sur ces cultures (cuvettes jaunes) de manière à déceler une éventuelle recontamination.

Les colzas qui n'ont levé que grâce à la période pluvieuse de fin septembre sont actuellement au stade 1ère vraie feuille. Dans les secteurs où on trouve à la fois cultures normales et cultures à levée retardée le risque est limité, les concentrations d'altises s'étant faites sur les colzas les premiers sortis. Par contre dans les zones où tous les colzas ont levé tardivement le risque est sérieux et il importe de les surveiller avec attention : cuvettes jaunes, observations directes et interventions directes si l'on remarque 2 insectes au m2.

Désherbage des colzas d'hiver

Les conditions climatiques ont été peu favorables à une bonne action des désherbants de pré-semis; parfois ce traitement n'a pas été réalisé, son action paraissant aléatoire.

De nombreux colzas sont donc justiciables d'un traitement de post-levée. A la suite des levées irrégulières il est rappelé que ce traitement herbicide ne doit être réalisé que lorsque les colzas les plus faibles atteignent un stade suffisant :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3 feuilles vraies | pour | le | dalapon | (Alatex-Dowpon) |
| 3-4 | " | " | propyzamide | (Kerb 50) |
| 4 | " | " | carbétamide | (Légurame) |
| 4 | " | " | carbétamide + diméfuron | (Pradone TS) |
| 5 | " | " | propyzamide + diuron | (Kerb Ultra) |

Le dalapon risquant de sensibiliser les colzas aux grands froids il importe de ne pas l'employer après la fin octobre. Quant au Pradone TS et au Kerb Ultra ils ne doivent être utilisés que sur des cultures n'ayant pas reçu un herbicide de pré-levée.

Pucerons sur escourgeons et risque de jaunisse nanisante

La levée des escourgeons est très irrégulière. Il importe de surveiller les cultures déjà levées et au stade 1-3 feuilles, particulièrement dans les zones à cultures de maïs. Un traitement est à envisager lorsqu'en moyenne deux plantes sur trois sont porteuses d'un puceron.

Le Chef de la Circonscription,
Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE